

Un seul et même pavillon pour trois chalutiers



Le thon blanc l'été, la langoustine vivante au printemps et le bar l'hiver, ce sont les trois métiers pratiqués par les chalutiers de l'Apak. Ici, le Carmalia à Keroman fin septembre.

L'Apak, c'est le nom du nouvel armement qui vient d'être créé par deux patrons-pêcheurs. Le but ? Rationaliser les coûts face au gazole cher.

Éric Guygniec et Xavier Le Floch viennent de franchir un nouveau pas. Les deux patrons-pêcheurs, armateurs des chalutiers *Annythia*, *Marie-Lou* et *Carmalia*, créent une nouvelle structure : l'Armement de la pêche artisanale de Keroman, l'Apak. Une première au port de pêche. Plus habitué aux armements industriels comme feu Jégo-Quéré ou l'actuelle Scapêche. Beaucoup moins rodé au regroupement de la force artisanale sous un même pavillon.

Rationaliser les coûts

Pourquoi créer l'Apak ? « **Pour faire des économies d'échelle**, explique Éric Guygniec, nommé gérant du nouvel armement. **Une commande de matériel pour trois bateaux revient à moins cher que pour un seul bateau. C'est aussi simple que cela.** » La facture devrait encore diminuer quand l'Apak accueillera un quatrième chalutier. « **Acquérir un 18 m-20 m, c'est dans mes projets**, confirme Éric Guygniec. **Mais un bon bateau, pas trop vieux, ça ne court pas les ports.** »

L'Apak n'était pas encore créé que les deux armateurs s'étaient déjà assurés les services d'un mécanicien maison, à terre. Son rôle ? Suivre l'entretien des trois bateaux, mécanique et hydraulique. « **Là encore, il s'agit d'anticiper**, reprend Éric Guygniec. **Plus on prévientra les soucis, moins les bateaux resteront à quai, plus ils seront rentables.** » Une réponse à la cherté du gazole, dont les prix s'envolent année après année.

La création de l'Apak a amené Éric Guygniec et Xavier Le Floc'h à investir dans un bâtiment. Chaque bateau était à l'étroit dans son propre chai. Panneaux de chaluts, filets, chaînes, cordages, etc., tout le matériel est désormais rassemblé dans l'ancien hangar d'AML, boulevard Louis-Nail à deux encablures des quais.

« **800 m² abrités et 350 m² de cour, on a de la place** », se félicite Éric Guygniec. Les bureaux, en façade, seront loués au comité local des pêches. Qui occupera les lieux dès la création du comité départemental en janvier prochain, après la fusion avec le comité local d'Auray-Vannes.

L'Apak s'est également équipé d'un camion-grue pour transporter le matériel jusqu'aux bateaux. « **L'investissement s'arrête là**, insiste Éric Guygniec. **Nous continuerons à travailler avec les sociétés du port. La gestion avec le groupement de gestion, les réparations, la peinture, l'électronique, etc., avec nos fournisseurs habituels. À chacun ses compétences.** »

Charles JOSSE. Ouest-France